



AIR FRANCE SE DOTE A NOUVEAU D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AU COMMERCIAL

.... ENFIN !

Bureau Central, le 18/05/2020 - N° 07/20.

La nomination d'un nouveau Directeur Général Adjoint Commercial d'Air France rassure ceux qui depuis longtemps dénoncent la main mise néerlandaise sur nos ventes, notre pricing et nos flux passagers. Force Ouvrière est depuis de nombreuses années partie prenante de ce combat et ne peut que se satisfaire de ce premier pas. Aux Pays-Bas, au contraire, cette annonce donne lieu à un torrent d'agressivité vis-à-vis d'Air France, dont nous sommes malheureusement coutumiers. Décryptage de cette nouvelle donne.

Articles de presse, réseaux sociaux, l'inquiétude est palpable chez les faucons néerlandais. Leurs communications agressives en sont la traduction. Le principe est toujours le même. Chaque initiative d'Air France pour desserrer l'étau de KLM sur les positions stratégiques du groupe est interprétée comme une volonté de lui nuire. Le bourreau se fait systématiquement victime ! Ainsi la nomination d'un DGA au commercial pour dynamiser le Yield d'Air France est automatiquement traduit comme nuisible pour KLM. Décidément, pour certains acteurs aux Pays-Bas, le salut de KLM passe par la mise en difficulté d'Air France. Air France est accusée de vouloir décider seul de la politique commerciale. Un comble au regard de l'attitude d'Amsterdam dans la gestion du remboursement de nos clients en cette période de crise. En effet, pas plus tard que la semaine dernière, le management de KLM a décidé de communiquer seul sur ce dossier. Air France en a-t-elle été avertie ? La holding était-elle au courant ? Rien n'est moins sûr...

De Telegraaf, journal hollandais, va même jusqu'à présenter la Direction de la holding comme un « gang » s'appêtant à effectuer un braquage sur les ventes ! Peter Bootsma, salarié venant de KLM, reste pourtant le numéro deux du commercial au niveau du groupe AFKL. Un petit détail que les journalistes néerlandais ont soigneusement occulté !

Une nomination en cohérence avec la stratégie définie

La holding a présenté un plan à l'automne dernier où il était clairement annoncé que les deux filiales du groupe, Air France et KLM, évolueraient selon deux modèles commerciaux différents. Air France se concentrant davantage sur ses flux locaux et premium. Tandis que KLM continuerait de parfaire son modèle basé sur la captation de flux en transit. Dès lors quoi de plus normal pour Air France que de surveiller de près l'ajustement de son Yield à ses nouveaux impératifs commerciaux ? Est-il envisageable de ne pas changer l'organisation de nos structures alors que nos politiques commerciales sont modifiées ? Les logiques les plus simples sont balayées par le désir de contrôle et une mauvaise foi éhontée.

Nous ne sommes pas dupes. Cela fait des années que KLM est le bénéficiaire de la politique commerciale actuelle. Le redressement d'Air France... les faucons néerlandais n'en veulent pas !

Un pas de plus dans l'escalade ?

Entrée agressive de l'État néerlandais dans le capital du groupe, attaques dans la presse, déclarations agressives des représentants du personnel de KLM vis-à-vis d'Air France... Tous ces signaux indiquent que la frange la plus radicalisée aux Pays bas s'agite. Le possible redressement d'Air France leur est insupportable. La menace d'un divorce est leur arme ultime. Chaque occasion est bonne pour eux pour jeter de l'huile sur le feu. Ce jeu est mortifère. Dans un secteur qui cherche à se concentrer, les faucons néerlandais veulent faire tourner la roue de l'Histoire à l'envers. Bluff ou pas, ils font prendre de gros risques au groupe AFKL et à KLM. Leur responsabilité dans les difficultés de fonctionnement du groupe est majeure. Il faut espérer que le camp des raisonnables aux Pays-Bas puisse reprendre le dessus sur les jusqu'au-boutistes qui risquent de les mener dans une impasse.

La peur n'évite pas le danger

Côté français, c'est la douche froide pour ceux qui, il y a peu encore, invoquaient naïvement les biens faits de « l'esprit groupe ». La réalité est tout autre. Pendant qu'Air France se déchirait dans des crises sociales initiées par un management dogmatique et belliciste, KLM en profitait pour avancer ses pions. La menace d'un divorce tétanise cette catégorie qui, hier, montraient les muscles dans nos conflits sociaux internes.

Le statu quo est nuisible aux intérêts d'Air France. Le maintenir, par peur de voir KLM faire cavalier seul ou rejoindre un autre groupe, fera courir à moyen et long terme de grands risques à Air France. Cela ne fait aucun doute pour nous. Pour certains chez Air France, laisser faire KLM dans ses demandes insatiables et illégitimes est le moyen le plus sûr de pérenniser le groupe. Nous les enjoignons à changer au plus vite de logiciel. Force Ouvrière veut sortir du statu quo toxique actuel.

Nous ne souhaitons pas une séparation mais nous n'en avons pas peur.

Pour finir, il est utile de rappeler que KLM est une filiale détenue à 95% par le groupe AFKL. KLM n'a aucun droit de commenter ou d'intervenir dans les choix de nominations, d'organisations ou d'orientations stratégiques d'Air France. Aucun droit. Nous rajoutons que le divorce ne peut être acté que s'il correspond à la volonté et aux intérêts de l'entreprise de droit français AFKL. Le chantage, les menaces et les attaques n'entameront en rien notre détermination de revoir Air France à la place qui doit être la sienne. C'est l'intérêt de ses salariés !

Christophe Malloggi
Secrétaire général

Le Dôme + bât. 6 + 4e étage + Tél. 01.41.56.04.50 + Email : bureaucentral@sqfoaf.fr



@FO_AF



FO Airfrance Bureau Central



www.foairfrance.fr